7e ANNÉE, N° 96. — MERCREDI, 21 JUIN 1848.

ON S'ABONNE:
A CONSTANTINOPLE, au Bureau du Journal, *A Galata*.
DANS LES VILLES DU LITTORAL, à l'Agence des Paquebots français.
A MALTE, chez *M. G. Muir*, libraire.
A PARIS, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.
A MARSEILLE, chez Mr veuve *Cumoin et Cie.*
A LONDRES, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 24, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
CONSTANTINOPLE ..... un an, 8 colonnes
6 mois, 4
PROVINCES ET ÉTRANGER un an, 9
6 mois, 5

PRIX DES ANNONCES:
La ligne..... 5 piastres du G.-S.
Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 21 Juin.

Par le temps qui court, il est prudent de prendre ses précautions. Les évènemens marchent si vite que, du jour au lendemain, nous voyons, en Europe, la destinée des États changer et confondre toute prévision humaine. On dirait presque un chaos qui attend la parole du Tout-Puissant pour le nouveau classement des hommes et des choses. Puisque la voix du Peuple est la voix de Dieu, pourquoi l'ordre ne se rétablit-il pas dans les affaires publiques de l'Occident? Car le peuple vit là, comme partout, du travail de sa journée, et le salaire ne lui vient que lorsque la sécurité enhardit les capitaux et active les industries. C'est qu'à l'exemple de ces hommes prédestinés qui se soumettaient autrefois aux plus rudes épreuves pour la propagation et la défense des idées nouvelles, lui aussi s'est dévoué sans réserve au triomphe des grands principes que la science moderne lui a dit de conquérir, et qu'il conquiert au prix de son sang, bien qu'il sache que le lendemain de sa victoire, la part du pain de sa famille, déjà insuffisante, le sera davantage pour long-temps. Le peuple est impressionnable et confiant, et lorsqu'il consent à se rendre au *forum*, il se laisse aller à tous les entraînemens de l'enthousiasme. Il n'ignore pas que son action sur les choses actuelles n'aura de résultat que pour les générations à venir, et cependant il prête son concours avec la même ardeur que s'il devait tirer immédiatement quelque profit, pour son existence matérielle, des changemens qu'il opère. La conquête de ses droits ne fait qu'ajouter à sa dignité, mais il en revendique l'exercice, afin de préparer de meilleurs jours à sa descendance. Il cultive le champ, l'ensemence, mais la récolte, qui est lente à mûrir, ne se fera qu'au profit de ses enfans.

Tous les peuples ont leurs divers âges de développement, et ceux qui ont mission de les conduire et de leur faire la part des charges et des bénéfices sociaux, ne doivent jamais perdre de vue les nombreuses périodes de leur avancement successif, afin que la répartition soit toujours identique au progrès réalisé. Les peuples de l'Occident sont les plus avancés du Globe; aussi toute idée nouvelle y fait-elle rapidement son chemin. Là, que les zélateurs de la civilisation y soient nombreux, et qu'ils cherchent, par leurs discours et leurs écrits, à rallier à leur foi le plus de prosélytes possible, ils font œuvre méritoire, et si large que soit leur pensée dans ses différentes manifestations, il se peut qu'ils ne dépassent pas la ligne de ce qui est juste et praticable. Pour que l'éclosion des nouvelles idées se fasse sans danger permanent pour l'ordre, et que leur application ait lieu avec le double avantage de servir les nouveaux intérêts et de ne pas compromettre outre mesure les anciens, il faut que la culture générale des esprits soit assez perfectionnée; et de cette façon, la transaction dans la divergence des hommes et des choses s'opère pour le bonheur commun des différentes fractions de la société. Sinon, il y a despotisme et trouble préjudiciable dans l'avènement de ces idées; et nous tenons pour injuste et condamnable tout despotisme, aussi bien celui qui s'exerce au nom de la démocratie, que celui qui sert les intérêts de l'absolutisme.

Après la révolution française de Février, des hommes ardens et mal guidés par les calculs d'une imagination peu réfléchie, ont cru que la forme de gouvernement qu'on venait de proclamer devait être adoptée par tous les autres états, et dans la vue d'une pareille réalisation, ils s'armèrent pour faire irruption en Belgique, dans la Savoie, dans le duché de Bade, et sur d'autres points de l'Allemagne. On dit même que certains d'entr'eux n'ont pas été étrangers aux derniers évènemens de Vienne et de Berlin. Il est à présumer, bien qu'ils n'aient pas réussi dans le but final qu'ils poursuivaient, que leur action ne s'arrêtera pas aux lieux que nous venons de nommer. Ne seraient-ils pas pour quelque chose dans l'agitation qui s'est manifestée récemment dans les principautés du Danube? Il n'y aurait pas de la déraison à le penser, et si l'on venait nous dire que, sans plus de sens, ils nourrissent l'espoir d'être moins mal accueillis en Grèce, dans quelques îles de l'Archipel et même dans la partie européenne de la Turquie, nous n'en serions pas surpris: ils ne rêvent que troubles.

L'amélioration des sociétés ne peut guère trouver de contradicteurs parmi les hommes de raison, et s'il y en a, ce n'est pas parmi nous qu'il faudrait les chercher. Mais, de bonne foi, ne serait-ce pas faire preuve de mauvais jugement que de comparer la culture d'esprit des populations de l'Orient, à celle des populations de l'Occident; et n'y aurait-il pas crime, après avoir conclu à leur identité, de vouloir, comme conséquence, faire ici ce qu'on a vainement tenté ailleurs? Nous l'avons dit dans notre dernière feuille, bien que le nouveau mode administratif de la Turquie ait détruit un grand nombre d'abus et modifié considérablement l'état général de la législation, il y a encore beaucoup à faire pour que l'empire parvienne au niveau des grandes puissances de l'Europe. Les hommes qui dirigent ses destinées le savent mieux que personne, et ils songent sérieusement aux aux moyens de donner à tous les intérêts un essor aussi rapide que sûr. Que l'ordre qui règne en Turquie ne soit pas troublé, que son gouvernement ne soit pas obligé d'interrompre son travail de méditation pour donner ses soins à la compression des mouvemens séditieux; que la nation ne soit pas entravée dans l'exercice de son indépendance; qu'aucune influence ne vienne s'interposer pour paralyser les intentions libérales du Divan, et l'on peut être certain que tout le bien que les hommes raisonnables désirent pour la Turquie, s'accomplira avant long-temps par la sagesse du Sultan et de ses conseillers. La Turquie se trouve dans de bonnes conditions pour réaliser toutes les améliorations réclamées par l'état des populations; entre les gouvernans et les gouvernés, il y a confiance, cette confiance salutaire qui naît de la justice du droit de ceux-ci et du désir de ceux-là d'y avoir égard: double garantie pour l'accomplissement de l'œuvre de la réforme inaugurée par le Sultan Mahmoud et poursuivie si opiniâtrement par son digne successeur.

Nous ne cesserons donc de le répéter: pour que la Turquie continue sa marche progressive, il faut que l'ordre soit maintenu dans son sein, et le gouvernement est digne d'éloge pour les mesures qu'il prend soit pour l'assurer, soit pour le rétablir, s'il venait à être troublé. Il a envoyé des troupes sur les frontières de la Roumélie, et une partie de la flotte impériale va bientôt se trouver réunie dans les eaux de l'Archipel. Nous l'avons déjà dit, le commandement de cette force navale est confié au vice-amiral Mashkouk pacha, chef habile et surtout aimé de ses troupes. En plaçant son quartier-général à Smyrne ou à Tchesmé, selon les circonstances, Mashkouk pacha sera à même d'agir promptement si des troubles venaient à être fomentés dans les îles turques de l'Archipel, et en même temps, il donnera la chasse aux pirates qui se trouvent dans ces parages. Il se trouvera à égale distance de Candie et de Salonique, et en face de l'île grecque de Négrepont. Depuis quelque temps, l'agitation permanente de la Grèce a acquis plus de force et a étendu son rayon; l'autorité locale ne néglige rien pour en triompher. Mais à mesure qu'elle l'étouffe sur un point, elle renaît sur un autre, et il est prudent de prévoir qu'elle peut un jour déborder le gouvernement hellénique et se jouer de ses efforts en s'étendant même au-delà des limites du royaume. Les troubles ne diminueront pas assurément la misère de la Grèce; si la tranquillité avait pu s'établir dans ce pays, personne ne doute que le nouveau royaume ne fût arrivé promptement à un état convenable de prospérité. Nous déplorons l'anarchie qui le désole, mais nous ne déplorerions pas moins qu'elle pût faire irruption sur les possessions ottomanes, soit dans la direction de Candie, soit dans celle de l'Albanie. Djoulcka est pris, mais il n'est pas à présumer que Djoulcka soit le dernier des séditieux. Voilà pourquoi nous estimons que l'envoi d'une flotte dans les eaux de l'Archipel est une mesure éminemment opportune, et quoique nous ayons l'espoir qu'elle n'aura à faire que des évolutions pacifiques, nous devons dire néanmoins que sa présence dans ces parages nous paraît être une bonne précaution.

La prudence est la mère de la sûreté.

INCENDIE DE PÉRA.

Fauvre Péra! Il est destiné aux flammes, et les flammes viennent périodiquement réclamer leur proie.

Ne parlons pas de l'incendie de 1831 qui fit une ruine totale de ce faubourg, ni des incendies de 1835 et de 1839, qui en ravagèrent chacun la moitié. A quoi bon remonter si haut?

Il y a tout au plus trois ans, les flammes dévorèrent une grande partie du quartier des Petits-Champs; quelques mois après, le quartier du Théâtre fournit largement son contingent de ruines, et dans cette même partie de la ville, tout ce qui alors ne put être ravagé par le feu, le fut un peu plus tard, le 13 septembre 1847.

Neuf mois tout au plus se sont passés depuis ce dernier incendie, et cependant quelle n'a pas été la désolation des habitans de Péra dans la soirée du 17 de ce mois! Ce n'étaient plus quelques centaines de maisons qui pétillaient sous l'étreinte des flammes et s'abimaient au milieu d'effroyables craquemens dans une mer de feu. D'un côté, depuis l'extrêmité nord-est de la rue dont le collège arménien-catholique forme l'angle opposé, jusqu'à l'hôpital français; de l'autre côté, depuis le haut de la grande rue de Péra jusqu'au mur d'enceinte, pour ainsi dire, de l'Ecole de Galata-Sérail, tout ce grand espace n'offrait à l'œil effrayé que des montagnes de feu: maisons en bois, maisons en pierre, aussi bien l'opulente habitation du riche que la modeste demeure du pauvre, tout s'engloutissait dans les flammes!

Qu'on se figure cet immense incendie, qui a éclaté vers 6 heures du soir pour ne finir qu'à 4 heures du matin, continuellement avivé par un vent du Nord très violent, et l'on pourra se faire une idée de cette grande scène de désolation, qui avait commencé, dit-on, dans une petite maison où des repasseuses n'avaient pas pris les mesures de prudence nécessaires pendant le temps qu'elles avaient passé à dîner.

Aux premiers cris d'alarme, les secours arrivèrent nombreux sur le théâtre de l'incendie; jamais peut-être on ne vit pareille affluence de monde pour combattre le plus grand fléau de l'Orient. Les pompiers avec leurs pompes, les porteurs d'eau avec leurs courbas, les hamals avec leur cordes, tout ces hommes étaient là, les uns pour éteindre le feu, les autres pour faire le déménagement des maisons que les flammes allaient atteindre. Ajoutons que, sur un grand nombre de points, les efforts des travailleurs furent constamment dirigés et excités par LL. AA. Sarim pacha, Grand-Vézir; Halil pacha, président du conseil suprême de justice; Méhémet-Ali pacha, ministre de la marine; Ahmet-Fethi pacha, grand-maître de l'artillerie; LL. Exc. Riza pacha, ministre de la guerre; Méhémet pacha, ministre de la police, et plusieurs autres hauts fonctionnaires dont le nom nous échappe.

Et cependant, à quoi ont servi tant d'efforts? Durant dix heures, ont-ils pu arrêter l'incendie? ont-ils pu sauver des flammes les quinze cents maisons dont il ne reste que des cendres ou quelques murs chancelants? ont-ils pu empêcher que quinze mille personnes se trouvassent en quelques heures sans gîte, et un très grand nombre peut-être sans pain!

Du milieu de ces épouvantables horreurs, il s'élevait de grandes et légitimes lamentations: on entendait partout des cris de désespoir, et si sur quelques points, on bénissait la courageuse activité des grands personnages que nous venons de nommer, sur d'autres on accusait avec colère l'insuffisance de l'autorité locale. Ces accusations sont-elles fondées? Nous qui étions sur les lieux, nous pouvons dire ce que nous avons vu.

Partout où les fonctionnaires de la Porte se trouvaient, pompiers, porteurs d'eau et hamals faisaient leur devoir, et par les ordres qu'ils ne cessaient de donner, quelques parties des quartiers en conflagration ont pu être sauvés des flammes; c'est particulièrement aux efforts de S. A. Méhémet-Ali pacha et de S. Exc. Riza pacha, qu'un grand nombre de maisons situées près et au nord-nord-ouest du nouveau palais d'Angleterre, ont dû leur conservation vers les trois heures du matin. Mais là où l'autorité locale n'était pas présente, il fallait perdre son temps à se mettre d'accord avec les pompiers, les porteurs d'eau et les hamals sur le prix qu'ils réclamaient pour leurs services, et non seulement il fallait s'entendre avec eux alors qu'une minute de retard pouvait compromettre l'existence de tout un quartier, mais encore il fallait payer d'avance le prix convenu, prix toujours exorbitant. Sinon, ils attendaient que leurs conditions fussent acceptées par d'autres, et le feu continuait ainsi sa marche dévastatrice.

Ces choses sont assurément cruelles, et néanmoins elles se répètent régulièrement depuis qu'il y a des incendies dans les quartiers francs. Faut-il en accuser l'autorité locale? Il y aurait de l'injustice à le faire. Nous l'avons dit l'année dernière à propos de l'incendie du 13 septembre. Si l'organisation des pompiers suffit pour les quartiers turcs, elle est insuffisante pour les quartiers francs. Là, l'action de l'autorité locale n'est entravée par rien; ici, il faut qu'elle compte avec l'esprit des capitulations. Lorsqu'il serait nécessaire de faire la part du feu, et d'abattre, à cet effet, quelques maisons, l'autorité trouve là un obstacle de la part des propriétaires, à moins qu'elle ne consente à en payer le prix. Le prince de Joinville, en 1839, dut payer les maisons qu'il fit abattre pour circonscrire les ravages de l'incendie qui éclata à cette époque dans le quartier de Péra. Est-ce juste? Nous ne le pensons pas. Dans les quartiers turcs, où les propriétaires sont soumis à l'impôt et à toutes les charges de l'état, l'autorité a le droit d'obtenir, comme elle l'entend, des pompiers, des porteurs d'eau et des hamals, qui sont ses sujets, le concours qu'elle réclame d'eux pour sauver la propriété d'autres sujets, qui n'ont pas besoin de perdre leur temps à se mettre d'accord avec les travailleurs. Les Européens, qui ne sont soumis, pour ainsi dire, à aucun impôt ni à aucune charge envers le gouvernement ottoman, sont-ils fondés, de bonne foi, à attendre dans leurs quartiers ce qui se pratique dans les quartiers turcs? Les pompiers n'ont pas de solde, et lorsque leurs services sont réclamés par les Francs, ils se font payer le plus qu'ils peuvent; ainsi font les porteurs d'eau et les hamals, ou bien ils se croisent les bras, tandis que lorsqu'ils sont mis en réquisition dans les quartiers turcs, par cela même que là chacun paye sa quote-part de contributions, ils acceptent ce qu'on leur donne et se mettent vite à la besogne. En Europe, dans les incendies, tout le monde est requis et *obligé* par l'autorité de prêter *gratuitement* son concours, soit pour porter l'eau, soit pour faire le déménagement des maisons menacées par le feu; et lorsqu'on a un nombre suffisant de travailleurs pour combattre le feu, la présence sur le théâtre de l'incendie de quiconque n'a rien à y faire, n'est jamais tolérée. De la sorte, l'action des travailleurs est libre, et ce qui se passe en Europe, a également lieu dans les quartiers turcs. Si l'autorité locale mettait les Européens en réquisition et les *obligeait* à prêter leurs concours pour éteindre un incendie, si elle voulait faire abattre quelques-unes de leurs maisons, pour maîtriser plus promptement les flammes, nous le demandons, que diriez-ils? Ils s'adresseraient aussitôt à leurs chefs de mission, en demandant que les capitulations fussent en tous points respectées et dans leurs personnes et dans leur propriété. De plus, quand, après une incendie, l'autorité locale veut qu'il soit pris des précautions dans la reconstruction des maisons, afin qu'elles opposent plus de résistance aux flammes, un nouveau malheur arrivant, est-ce que chacun ne réclame pas le droit de réédifier sa maison comme il l'entend?

Un pareil état de choses, on en acquiert malheureusement trop souvent la triste conviction, a les effets les plus désastreux, et indépendamment de toutes les raisons que nous venons d'exposer et qui militent contre son maintien, sa condamnation la plus évidente et la plus forte est dans ce seul fait: c'est que les pompiers, les porteurs d'eau et les hamals ont intérêt à ce qu'un incendie se propage: plus il prend d'extension, et plus ils sont assurés de *faire une bonne journée*. Dès-lors, si quelque chose nous étonne, ce n'est pas la dimension des incendies; c'est que les missions étrangères n'aient pas encore cherché, d'accord avec le gouvernement qui s'y prêterait sans doute, le moyen d'opposer une fois pour toutes, aux incendies, une barrière qu'ils ne franchiraient que difficilement et bien rarement. Et en supposant que, pour une meilleure organisation des pompiers, comme aussi pour leur entretien, il y eût des dépenses à faire, que seraient-elles, ces dépenses, si on les compare aux pertes occasionnées par la fréquence des incendies? Ce n'est pas, certes, exagérer que d'estimer à cent millions de piastres les désastres de l'incendie du 17 de ce mois, et si aux trois précédens qui ont eu lieu dans les trois années qui viennent de s'écouler, on ajoute tous ceux qui ont ravagé le quartier de Péra depuis 1831, on arrivera incontestablement à un chiffre de *quatre cent millions de piastres* dans l'espace de 17 ans! N'y a-t-il pas, dans l'énormité de ce chiffre, les raisons les plus fortes, les plus irrésistibles pour que l'on songe, sans le moindre retard, aux moyens qui peuvent le plus efficacement empêcher ou combattre les incendies? Relativement à la réorganisation du service des pompiers, nous croyons devoir reproduire ici ce que nous en avons dit dans notre feuille du 26 septembre dernier, et c'est par cette citation que nous terminerons notre article de ce jour, qui est un peu long, bien que nous n'ayons pas dit tout ce que comporte un pareil sujet:

« ..... Il n'est point d'usage ici, et c'est un très grand tort, selon nous, de former ce qu'on appelle *la chaîne*, qui se compose d'une rangée d'hommes placés en ligne, l'un contre l'autre, munis de seaux pleins d'eau, qu'ils se passent de main en main depuis les réservoirs jusqu'au théâtre de l'incendie, tandis que, par une autre rangée parallèle, les seaux vides reviennent au point d'où ils sont partis, double manège qui se continue tant qu'il est nécessaire d'alimenter les pompes. De sorte que, si l'on adoptait l'usage de la chaîne, on pourrait, avec autant de rapidité que de facilité, se servir de l'eau qui se trouve à une grande distance, l'eau de la mer, par exemple, en bien des cas, notamment lorsque l'eau de citerne ou de puits manque complétement par suite de la sécheresse.

» .....Pour combattre avec avantage l'ennemi qui envahit un pays, on lui oppose la puissance des armes résultant d'une organisation régulière qui produit la discipline et l'unité d'action. En Turquie, les incendies ne sont-ils pas un ennemi toujours dangereux, permanent, et par cela même ne serait-il pas temps de lui opposer une résistance mieux ordonnée? A Paris, les pompiers sont enrégimentés, et en Russie, ce service est fait par les troupes. Le premier de ces deux modes nous semble préférable. Si, comme à Paris, les pompiers de Constantinople étaient enregimentés, au premier signal d'un incendie, ils marcheraient avec leurs chefs respectifs, qui dirigeraient les manœuvres, non pas selon des convenances particulières, mais dans l'intérêt des quartiers en conflagration. Dans ce cas, il faudrait que les régiments de pompiers reçussent une solde, et nous sommes persuadés qu'en ce qui touche les quartiers francs, personne ne se refuserait à donner sa part de cette solde. C'est ici que l'intervention des missions étrangères serait nécessaire, et il n'est pas à présumer que, sur ce sujet, leur accord avec l'autorité locale serait plus difficile qu'il ne le fut pour l'établissement des quarantaines. Les avantages de cette organisation sont si évidens, qu'il suffit de les mentionner pour en faire ressortir le mérite. D'abord, discipline et unité d'action pour le commandement qui ne fait jamais défaut; puis, pompes toujours en bon état, et manœuvres toujours bien exécutées; nombre de seaux suffisant, et si la saison le permet, abondance d'eau qui ne coûte rien, par cela même que cette partie du service est faite au moyen de la chaîne, par les pompiers ou par les hommes requis à cet effet sans rétribution pour cause d'utilité publique; dans tous les cas, concentration de la plus grande somme d'efforts sur les points le plus menacés. »

D'après notre correspondance de Perse, datée de Téhéran, 1er mai, que nous publions plus bas, la province de Khoraçan se trouvait dans la plus parfaite tranquillité. Mais s'il faut s'en rapporter aux lettres qui sont arrivées à Constantinople par le dernier courrier de Tébriz, et qui sont d'une date plus récente que celles de notre correspondant, un chef de révolte dont nous avons déjà eu occasion de parler, le Salâr, aurait réuni tous ses partisans aux environs de Samarkande, envahi ensuite le Khoraçan, et après s'être emparé de Méched, capitale de cette province, d'où il aurait chassé les troupes royales, il y aurait commis d'horribles massacres.

Les mêmes lettres annoncent que les habitans d'Ispahan, ayant à se plaindre des vexations du gouverneur de cette ville, Mirza-Méhémet-Taki, et voyant l'imam Djuma, l'un des principaux mollas du pays, prêter son concours aux mesures de ce fonctionnaire, se seraient soulevés après s'être placés sous les ordres du *muschtehid* Mirza-Ibrahim, fils du célèbre Séid-Méhémet-Bakir, et auraient tué le gouverneur et le molla. On ajoute que l'insurrection aurait été dirigée non seulement contre l'autorité de ces deux fonctionnaires, mais encore contre l'autorité du pouvoir royal.

Ces nouvelles, on le comprend, ont jeté l'effroi sur la place commerciale de Tébriz, et considérablement ralenti les opérations des négocians de Constantinople qui ont des relations avec la Perse.

De plus, il paraîtrait que les faits auxquels ces nouvelles se rapportent, auraient eu pour résultat d'encourager les partisans de *Bab* dans leur résistance à l'autorité religieuse du pays. Bab est un fou qui s'est annoncé en Perse, il y a quelque temps, comme le *Mehdj* (Messie), et par ses prédications dans l'Azerbaïdjan et le Ghilan, il avait réussi à grouper autour de lui environ 30.000 prosélytes. Le prince royal nommé en dernier lieu gouverneur de Tébriz, n'ayant pu, par la persuasion, obtenir